

MISE À JOUR QUESTIONS UE

JUIN 2021



OPPORTUNITÉS DE DIALOGUE

La Commission Transport du PE dépose des amendements VH au rapport sur la mobilité durable et intelligente

Les membres de la Commission Transport du Parlement européen ont déposé des amendements au rapport de M. Ertug relatif à la Stratégie pour une mobilité durable et intelligente de la Commission européenne (voir mise à jour des questions UE de décembre 2020). La Stratégie offre une bonne indication quant à l'environnement changeant du transport routier, où les véhicules historiques seront de plus en plus distincts des véhicules plus récents, alimentés par des batteries et assistés ou contrôlés par une technologie intelligente. Alors que les véhicules historiques sont notre patrimoine automobile et que ce patrimoine doit être préservé pour que les générations futures puissent en profiter, les fédérations nationales de la FIVA ont expliqué à leurs eurodéputés nationaux, siégeant à la Commission Transport, la nécessité de veiller à ce que les véhicules historiques aient une place sur nos routes dans cet environnement de mobilité changeant. En conséquence, 2 amendements au rapport ont été déposés. Un premier par le Rapporteur et M. Bernd Lange (Président du Groupe de Véhicules Historiques du PE) – lequel stipule :

[Le PE] reconnaît que notre patrimoine culturel est représenté par des véhicules historiques et que la préservation de ce patrimoine est liée à l'utilisation, de manière limitée, de ces véhicules spécifiques sur la voie publique ; propose dès lors que le carburant synthétique puisse être un carburant écologique pour les véhicules historiques et que la stratégie de mobilité, ainsi que la législation éventuelle, prennent dûment en considération la définition juridique d'un véhicule historique, visée entre autres par l'article 3(7) de la directive 2014/45/UE portant sur le contrôle technique des véhicules, et offre davantage d'espace à l'utilisation et au maintien de ce patrimoine ;

Le second a été déposé par les membres du groupe Renew Europe (Søren Gade, Caroline Nagtegaal, José Ramón Bauzá Díaz, Jan-Christoph Oetjen, Dominique Riquet). Il stipule :

[Le PE] reconnaît le patrimoine des véhicules historiques. Dès lors, il demande instamment que la Commission préserve la valeur des véhicules historiques lorsqu'elle légifère dans le domaine du transport, afin de sauvegarder la flotte de véhicules historiques en Europe ;

Parmi d'autres amendements d'intérêt, citons l'appel des députés européens en vue d'une approche des normes d'émissions « du puits à la roue » et non « du réservoir à la roue », ainsi que quelques références supplémentaires aux carburants « à faibles émissions » et « durables » et « synthétiques » lorsque des objectifs de carburant zéro émission sont cités en référence.

Un amendement est problématique, déposé par le groupe des Verts, lequel stipule : « [Le PE] demande d'interdire l'exportation depuis l'UE de véhicules d'occasion ne disposant pas d'une attestation de sécurité routière ou dont les normes d'émissions sont inférieures à Euro 5, étant donné l'impact sur la sécurité routière de l'exportation, des émissions et de la pollution de tels véhicules dans des pays tiers ». Les fédérations nationales ont déjà expliqué à leurs eurodéputés nationaux que la formulation de cet amendement présente des problèmes sur le plan des ventes mondiales de véhicules historiques et espèrent que celui-ci sera modifié, afin d'indiquer clairement que la disposition visée ne s'applique pas aux véhicules historiques.

Le vote de la Commission sur le rapport est prévu après les vacances d'été.

Action de la FIVA : avant le vote, la Commission Législation demandera aux fédérations nationales d'exercer un lobby sur leurs députés européens en vue de soutenir les 2 amendements positifs pour les VH et demandera instamment que l'amendement visant à interdire l'exportation de véhicules plus anciens ne s'applique pas aux véhicules historiques.

INFORMATION

Les États-membres demandent une transition vers les véhicules à zéro émission

En juin, le Danemark a déposé un document à l'occasion du Conseil du transport de l'UE, demandant à l'UE de fournir une orientation claire et un cadre juridique clair aux entreprises et aux consommateurs concernant la date de retrait progressif des voitures et des camionnettes à essence et diesel dans l'UE, de sorte que les États-membres puissent élaborer des plans nationaux relatifs à ces dates de retrait progressif, ainsi que des initiatives visant à soutenir l'infrastructure de recharge. Le message était soutenu par l'Autriche, la Belgique, la Grèce, l'Irlande, la Lituanie, le Luxembourg, Malte et les Pays-Bas – qui avaient envoyé un message similaire à la Commission européenne plus tôt cette année. Les États-membres ont clairement indiqué que l'orientation est nécessaire afin d'atteindre l'objectif de neutralité carbone de l'UE à l'horizon 2050 et la réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre domestiques d'au moins 55 pour cent à l'horizon 2030 et de réaliser l'objectif du Pacte Vert pour l'Europe visant à réduire les émissions du transport de 90 pour cent d'ici à 2050.

La Commission Transport du PE adopte un rapport sur la sécurité routière

La Commission Transport du PE a adopté un rapport stipulant que des mesures robustes sont nécessaires afin d'atteindre l'objectif déclaré de zéro décès sur les routes européennes à l'horizon 2050 et dès lors :

- demande à la Commission de proposer une recommandation visant à appliquer des limitations de vitesse sûres, telles qu'une vitesse maximale de 30km/h dans les zones résidentielles et dans les zones comptant un nombre élevé de cyclistes et de piétons ;
- demande à la Commission d'instaurer la tolérance zéro en matière d'alcool au volant, soulignant que l'alcool est impliqué dans environ 25% des décès sur les routes ;
- accueille favorablement la révision récente du règlement de sécurité générale, lequel rendra obligatoire de nouveaux dispositifs avancés de sécurité dans les véhicules, tels que l'adaptation intelligente de la vitesse et le système d'assistance au maintien de trajectoire, dans l'UE à partir de 2022 ;
- demande à la Commission d'envisager l'intégration d'un « mode de conduite sûre » dans les dispositifs portables et électroniques des conducteurs, afin de limiter les distractions pendant la conduite ;
- demande des incitants fiscaux et des régimes d'assurance automobile attrayants pour l'achat et l'utilisation de véhicules aux normes de sécurité les plus élevées ;
- demande à la Commission d'établir une Agence européenne pour le transport routier dans le but de soutenir un transport routier durable, sûr et intelligent.

Partenariats de recherche de la Commission européenne

La Commission européenne a rejoint une série de partenariats avec l'industrie, financés à concurrence de plus de 8 milliards d'euros par Horizon Europe, dans le but de rechercher des solutions innovantes à grande échelle – trois des partenariats sont en lien avec la transport routier :

- Partenariat européen pour un transport routier à émissions nulles (2Zero), lequel vise à accélérer le développement du transport zéro-émission ;
- Partenariat européen pour une mobilité connectée, coopérative et automatisée, lequel vise à accélérer la mise en œuvre de technologies et de services de mobilité innovants, connectés, coopératifs et automatisés ;

- Partenariat européen pour les batteries, lequel vise à soutenir le développement d'un écosystème européen de recherche et d'innovation dans le domaine de la conception et de la fabrication de batteries pour la prochaine génération d'applications tant fixes que mobiles.

La FIM a publié un rapport en matière de durabilité

Le rapport est disponible en cliquant sur : [https:// sustainability.fim-moto.com/1-1/](https://sustainability.fim-moto.com/1-1/)

- 00 -

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Lars Genild (Président), Giuseppe Dell'Aversano, Wolfgang Eckel, Carla Fiocchi, Peeter Henning, Laurent Heriou, Johann König, Stanislav Minářík, Bob Owen, Bert Pronk, Kurt Sjoberg, Harit Trivedi et Andrew Turner d'EPPA qui travaille avec la Commission.